

Motion 2983

pour un outil de pilotage de la stratégie de vaccination contre la grippe dans le canton de Genève

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que les virus respiratoires peuvent être dangereux pour les personnes vulnérables ;
- que la vaccination des personnes vulnérables contre la grippe et le COVID-19 est recommandée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la Commission fédérale pour les vaccinations (CFV) ;
- la décision du Conseil fédéral de ne plus financer les coûts des vaccinations contre le COVID-19 administrées dans les pharmacies dès 2024 ;
- que la vaccination contre la grippe est payante pour les personnes considérées comme non vulnérables et pour les personnes vulnérables en fonction de leur franchise d'assurance-maladie ;
- que les vaccinations dans les pharmacies fonctionnent à satisfaction et contribuent à une importante mesure de santé publique ;
- que le caractère payant des vaccinations constitue un frein pour certaines personnes ;
- que la fin de la gratuité de la vaccination contre le COVID-19 dans les pharmacies péjorerait l'accès à la vaccination des personnes vulnérables ;
- qu'une diminution des taux de vaccination contre les virus respiratoires serait dommageable pour les plus vulnérables ;
- que les coûts des campagnes de vaccination sont minimales par rapport aux coûts engendrés par les hospitalisations,

invite le Conseil d'Etat

à développer un outil permettant de collecter des données démographiques générales sur la vaccination de la grippe (âge, sexe, etc.) permettant d'adapter les stratégies de vaccination en conséquence.